

Le REFLET Municipal



Municipalité de
Saint-Adelphé

Saint-Adelphé
UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

COORDONNÉES

150, rue Baillargeon
Saint-Adelphé, Qc G0X 2G0

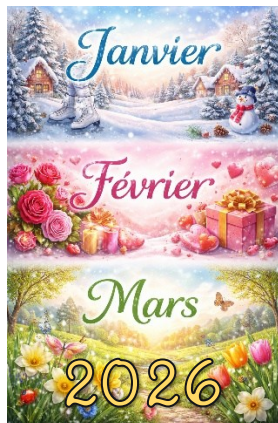
HEURES D'OUVERTURE SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi :
9h30 à 12h00 / 13h00 à 15h00

Vendredi : fermé

-  418-322-5721
-  418-322-5434
-  www.st-adelphe.qc.ca
-  st-adelphe@regionmekinac.com
-  Municipalité de Saint-Adelphé
-  Municipalité Saint-Adelphé

Dépôt légal janvier-février-mars 2026 - 450-parution
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage trimestriel de 548 exemplaires



Mot du conseil

Chères citoyennes, chers citoyens,

La dernière publication du journal municipal a eu lieu en décembre dernier. Le temps file à vive allure et différents dossiers ont monopolisé toute notre attention. Le budget 2026, la détermination du taux de taxes, l'envoi des comptes de taxe par exemple ont exigé de la part de nos employés d'y consacrer un très grand nombre d'heures. Comme nous ne sommes pas en surplus d'effectifs, il nous a fallu établir des priorités.

C'est la raison pour laquelle nous nous retrouvons trois mois plus tard avec une nouvelle publication de notre journal municipal. C'est aussi la raison pour laquelle, nous avons adopté à la séance du 9 mars une résolution stipulant que dorénavant la publication de notre journal aura lieu à tous les 3 mois.

Budget 2026

Une première rencontre entre la mairesse et notre directrice générale s'est tenue le 17 décembre dernier au cours de laquelle nous avons pu commencer l'analyse du premier projet de budget conçu par notre directrice générale. Dans la première semaine de janvier, le conseil municipal, accompagné de notre directrice générale, s'est consciencieusement attelé à la tâche d'établir le budget 2026 en l'absence des États financiers pour l'année 2024. Nous étions soucieux de ne pas augmenter indûment les taxes puisque nous avons connu plusieurs augmentations dans les trois dernières années. Tous les membres du conseil municipal ont consacré maintes heures à l'appropriation du budget; exercice en soi plutôt complexe. Nous en avons analysé chaque ligne et interrogé notre directrice générale sur pratiquement chacune de ces lignes. Le souci de bien comprendre la manière dont fonctionne le budget nous a guidés tout au long de l'exercice. Au terme de cet exercice, nous avons déterminé une augmentation de taxes de 3,3%.

Certes, ce budget n'est pas parfait, nous en sommes conscients, et ce, même si certains citoyens, lors des séances municipales, nous ont visiblement reproché d'avoir établi un budget sans marge de manœuvre pour faire face aux imprévus. Nous avons opté pour un niveau de taxes raisonnable. Tout augmente : l'alimentation, le logement, l'électricité, les coûts de construction, les matériaux, et avec la guerre en Iran, la facture d'essence. Dans ce contexte, notre prudence visait à ne pas ajouter un fardeau supplémentaire trop lourd sur les épaules de la population de Saint-Adelphé.

Suite page 2

Plan triennal d'immobilisation (PTI)

Nous avons également adopté un Plan triennal d'immobilisation (PTI) afin de planifier les investissements en infrastructures et leur financement. Précisons que le PTI n'est pas une autorisation de dépenser, mais un exercice de planification. Pour ceux et celles qui ont jeté un coup d'œil à notre PTI, vous serez en mesure de constater que la municipalité est tributaire des subventions qu'elle pourra obtenir.

Par ailleurs, si vous prenez la peine d'analyser les PTI antérieurs, plusieurs projets d'infrastructures ont été reportés d'année en année. Aux yeux du Conseil municipal précédent, nous croyons que le report des projets n'était pas synonyme de fuite en avant comme certaines personnes l'ont prétendu lors de la présentation de notre PTI le 14 janvier dernier. À titre d'exemple, l'asphaltage du rang St-Joseph apparaît dans l'exercice de planification du précédent conseil municipal en 2024, puis 2026, puis 2027. Il est vrai que les coûts associés à ce projet sont importants.

À cet égard, nous avons appris grâce à la présentation des États financiers de l'année 2024 présentés le 9 février dernier par la Firme comptable Désaulniers, Gélinas et Lanouette que le surplus accumulé sans affectation à la fin de l'année 2024 avait atteint la somme de 776 583,00\$. Cela nous permettra de faire face à divers travaux imprévus.

Profil financier de la municipalité de Saint-Adelphe 2023-2024 publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

À titre d'information, nous reproduisons ce petit tableau qui dresse la situation de l'endettement de la municipalité de Saint-Adelphe en 2023-2024. Vous pourrez remarquer que notre niveau d'endettement est beaucoup plus faible que celui de la MRC de Mékinac et celui du Québec.

Endettement	Municipalité	MRC	Québec
Endettement à long terme par 100\$ de RFU	0,21\$	1,24\$	1,72\$
Endettement total à long terme par unité d'évaluation	271\$	1 993\$	7 772\$
Dette à long terme/Actifs	2,79%	23,94%	31,01%

Demandes d'autorisation de TES Mauricie à la CPTAQ

En ce qui a trait au dossier des demandes d'autorisation de TES Mauricie H2 inc. à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), la municipalité a reçu le 29 décembre 2025 un avis de dossier complet. Cela signifie que nous avons jusqu'au 26 février approximativement pour transmettre notre recommandation. Étant donné que l'entreprise avait apporté des modifications à sa demande d'autorisation à la CPTAQ, nous avons adopté, le 9 février dernier, une autre résolution. Elle avait pour but de signifier que pour le conseil municipal la demande d'autorisation n'était pas conforme au Règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC Mékinac et que nous recommandions de nouveau à la CPTAQ de rejeter ce projet.

Nouveaux règlements

Deux avis de motion ont été adoptés relativement à l'entretien des bâtiments et aux modalités de publication des avis publics municipaux. Les projets de règlements ont été déposés à la séance du 9 février 2026. Par la suite, ces règlements ont été adoptés à la séance du 9 mars et seront disponibles sur le site Web de la municipalité. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Remerciements

Nous aimerions profiter de l'occasion pour remercier Martin Brière et Pascal Lavallée pour l'excellent service alimentaire offert à la population à la Coopérative du coin. Nous souhaitons de plus la bienvenue à monsieur Charles-David Gagnon, le nouveau propriétaire du commerce d'alimentation. Il est important d'encourager l'achat local et de favoriser nos commerces de proximité.

Demande de rencontre de la part d'Éric Gauthier, président-directeur-général de TES Mauricie

Enfin, le Conseil municipal a reçu le 12 février dernier une demande de rencontre de la part de monsieur Éric Gauthier, président-directeur-général, de TES Mauricie H2 Inc. En toute transparence à l'égard de la population, nous reproduisons la lettre transmise à monsieur Gauthier en réponse à sa demande.

Saint-Adelphe, le 8 mars 2026

Éric Gauthier
Président directeur général
759 Square Victoria
bureau 225
Montréal QC H2Y 2J7

Objet : réponse à votre lettre du 12 février 2026

Monsieur le Président directeur général,

Tout d'abord, nous vous remercions pour vos bons mots de félicitations à l'égard des membres du conseil municipal nouvellement élus. En réponse à votre lettre du 12 février dernier, je tiens à vous informer que le Conseil municipal de St-Adelphe a décidé à l'unanimité de ne pas rencontrer les représentants de TES Canada, et cette décision inclut évidemment le personnel administratif.

Le Conseil municipal de Ste-Thècle vous a déjà sensibilisé aux enjeux de cohésion sociale auxquels l'ensemble des élus de la MRC de Mékinac ainsi que la population sont confrontés. Et plus le temps passe, plus la fracture sociale engendrée par votre projet s'agrandit dangereusement. Avant que cette fracture ne devienne un gouffre que les générations successives ne parviendront pas à combler, notre devoir nous commande d'agir.

Nous savons pertinemment, puisque vous l'avez déclaré publiquement, que les référendums tenus selon la loi ainsi que le sondage mené par la firme Léger au nom de la MRC de Mékinac, n'ont guère de signification pour votre entreprise. Vous ne reconnaissez que la procédure prévue au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) relativement à l'évaluation de l'acceptabilité sociale. Trois ou quatre commissaires seront donc les garants du niveau d'acceptabilité sociale du projet. Nous croyons sincèrement qu'il y a une limite au mépris affiché à l'égard des élus et de la population qui ne partagent pas votre vision du territoire et de son aménagement.

«Le projet verrait le jour si l'acceptabilité sociale était au rendez-vous» avez-vous affirmé en novembre 2023. Force est de constater aujourd'hui que les conditions d'acceptabilité sociale nécessaires à la réalisation d'un projet de cette envergure ne sont pas rencontrées.

À titre de bon citoyen corporatif, vous vous devez d'honorer la volonté de la population. Moins vous respectez sa volonté, plus les risques de dérives se multiplieront avec toutes les conséquences que ce phénomène entraînera. Il faut bien comprendre, en tout respect, que l'argument de la pédagogie additionnelle constitue une offense à l'intelligence de nos citoyennes et de nos citoyens.

De surcroît, le degré de toxicité du projet de TES Mauricie, vu sous l'angle de la cohésion sociale, a un impact majeur sur le développement et la présentation de plusieurs dossiers, même des dossiers d'affaires courantes dont l'analyse se retrouve biaisée par des comparaisons inadéquates. En fait, le développement de notre communauté est neutralisé, voire cannibalisé par votre projet qui sème la discorde et alimente la fracture sociale. Nous ne prétendons pas que telle était votre intention, mais dans les faits, la vie quotidienne, le constat s'impose.

Suite page 4

Mot du conseil – Suite

Dans ce contexte, il appartient au Conseil municipal d'assumer pleinement sa responsabilité première, soit celle de protéger la cohésion sociale et de veiller à ce que les décisions prises ne contribuent pas à accentuer les divisions au sein de la communauté.

En conséquence, nous vous demandons formellement d'exclure le territoire de la municipalité de St-Adelphe de votre projet de parc éolien.

Veuillez agréer, monsieur le Président directeur général, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Carole Neill

Conseil municipal de St-Adelphe

c.c. : MRC de Mékinac, Jean Boulet, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Sonia Lebel, ministre de l'Éducation et députée de Champlain

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS DE DÉCEMBRE 2025

- ◆ Fermeture des bureaux municipaux pour la période des Fêtes du 18 décembre 2025 15h au 5 janvier 2026 à 9h30.
- ◆ Approbation du rapport de taxes non payées pour 2023, 2024 et 2025.
- ◆ Dépôt de la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes.
- ◆ Mandat à la Cour municipale pour procéder à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes.
- ◆ Confirmation du taux d'intérêt pour l'exercice financier 2026.
- ◆ Renouvellement de la marge de crédit pour l'année 2026.
- ◆ Remboursement de taxes – Programmes municipaux pour un total de 8 554,25\$.
- ◆ Inscription au programme sous la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ).
- ◆ Ajout du service de télémédecine au contrat d'assurance collective de la FQM.
- ◆ Adoption du budget révisé 2025 de l'Office municipal d'habitation de Mékinac.
- ◆ Résolution concernant le renouvellement du Programme d'aide à la voirie locale 2023-2024 volet Double vocation (demande LZG22273).
- ◆ Résolution concernant le renouvellement du Programme d'aide à la voirie locale 2024-2025 volet Double vocation (demande HHT37227).
- ◆ Résolution concernant le Programme d'aide à la voirie locale 2024-2025 volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES).
- ◆ Résolution concernant le Programme d'aide à la voirie locale 2024-2025 volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale de Champlain (PPA-CE).
- ◆ Acceptation de la reddition de comptes du FRR – Volet 2 et autorisation de transmission à la MRC de Mékinac.
- ◆ Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2024-2025 – Volet entretien des routes locales.
- ◆ Nomination de la mairesse suppléante au Conseil des maires de la MRC de Mékinac.
- ◆ Résolution concernant Postes Canada : Ne touchez pas à mon bureau de poste – les compressions doivent cesser.
- ◆ Autorisation donnée à la directrice générale de préparer et transmettre un appel d'offres auprès de trois entreprises pour l'évaluation et la mise aux normes du site internet municipal
- ◆ Dépôt du registre des dons reçus et déclarations d'intérêts pécuniaires.

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS DE DÉCEMBRE 2025 - SUITE

- ◆ Dépôt d'un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (registre des « dons reçus »).
- ◆ Dépôt du rapport sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2024.
- ◆ Confirmation de la nomination de Me Julie Francoeur à titre de responsable de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels et de monsieur Samuel Giroux à titre de substitut.
- ◆ Avis de motion du projet de *Règlement numéro 2025-347 abrogeant le Règlement numéro 2025-346 relatif à l'occupation du domaine public.*
- ◆ Résolution faisant suite à l'abrogation du règlement 2025-346 et établissant un cadre transitoire pour l'occupation du domaine public.
- ◆ Ordonnance rendue en vertu du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (Chapitre P-38.002, r.1) - Rapport d'évaluation du Dre Mélanie Cyr, vétérinaire pour la SPA, signé en date du 10 novembre 2025.
- ◆ Nomination de madame la conseillère Nicole Lemay comme élue responsable de la FADOQ.
- ◆ Autorisation de préparer une offre d'emploi pour procéder au recrutement d'un(e) réceptionniste administratif(ve).
- ◆ Refus d'une demande de dérogation mineure visant la construction d'un garage en l'absence de bâtiment principal.
- ◆ Acceptation de l'offre de services et autorisation de procéder à l'évaluation sommaire des infrastructures.
- ◆ Demande de prêt à titre gracieux du centre multifonctionnel pour une ligue de hockey bottines féminine les mercredis soir de 19h à 20h.
- ◆ Demande de commandites de la FADOQ pour leur souper de Noël.
- ◆ Demande de prêt de la salle communautaire et du centre multifonctionnel à titre gracieux aux élèves des écoles de Mékinac.
- ◆ Don à la Fondation québécoise du cancer.
- ◆ Demande de partenariat financier pour l'album et le bal des finissants de Paul-Le-Jeune
- ◆ Félicitations aux récipiendaires de prix lors du gala de la Chambre de commerce du 14 novembre dernier.
- ◆ Félicitations à Christine Jugan pour son prix Dollard-Morin pour la Mauricie.
- ◆ Félicitations à Nicole Pouliot lauréate du prix Valérie Fortier de la Fédération des agricultrices du Québec.
- ◆ Prêt à titre gracieux de la salle communautaire à la bonne soupe du cœur les 19 mars et 15 octobre 2026.
- ◆ Contribution financière de 100 \$ à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle inc.
- ◆ Autorisation de dépôt du Plan d'intervention révisé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

CORRESPONDANCE NOVEMBRE 2025

- Fondation du Foyer de Sainte-Thècle : Demande de contribution financière pour soutenir divers projets améliorant la qualité de vie des résidents du CHSLD.
- Poste de la MRC Mékinac / Sûreté du Québec : Félicitations pour l'élection de la mairesse et réaffirmation de la collaboration policière et communautaire.
- Paroisse Saint-Cœur-de-Marie : Félicitations pour l'élection de la mairesse et offre de soutien pastoral et communautaire pour le mandat à venir.

RÉSOLUTIONS DE JANVIER 2026 – SÉANCE ORDINAIRE

- ◆ Acquisition d'une zamboni usagée au coût de 5 000\$ avant taxes auprès de Synergglace Canada.
- ◆ Adoption du budget révisé 2026 de l'Office municipal de l'Habitation de la Vallée de l'Énergie.
- ◆ Autorisation de l'affectation d'un montant de 6 000\$ à l'excédent de fonctionnement affecté pour l'année 2025.

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS DE JANVIER 2026 – SÉANCE ORDINAIRE – SUITE

- ◆ Adoption du règlement numéro 2025-347 abrogeant le règlement numéro 2025-346 relatif à l'occupation du domaine public.
- ◆ Nomination de madame Laurie Fraser à titre d'élue responsable des dossiers familles, personnes âgées et personnes handicapées.
- ◆ Demande du centre des Loisirs pour le prêt à titre gracieux pour divers sites municipaux pour le tournoi d'hockey bottines 2026 les 13 – 14 et 15 février prochains.
- ◆ Nomination de Roman Pokorski à titre d' élu responsable au comité de la Société d'histoire de Saint-Adelphe.
- ◆ Demande de prêt à titre gracieux du centre multifonctionnel et de la grande salle pour une classique hivernale le 17 janvier 2026.
- ◆ Demande de prêt à titre gracieux de la salle communautaire par Anne-Marie Charest pour des cours de yoga.
- ◆ Demande de prêt à titre gracieux du centre multifonctionnel à la ligue de hockey bottines masculine les jeudis soir de 19 h 00 à 20 h 30.
- ◆ Félicitations à la ferme Pierlie pour le prix Qualité du lait en Maurice.
- ◆ Hommage et reconnaissance à madame Thérèse Lafontaine-Cossette.
- ◆ Demande du Centre de services scolaires de l'Énergie pour la fermeture temporaire d'un tronçon de la rue Industrielle pour un marathon vendredi, le 12 juin 2026.
- ◆ Don au montant de 500 \$ à la Fondation SSS de l'Énergie (Hôpital de Shawinigan).

CORRESPONDANCE DÉCEMBRE 2025

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : En accord avec le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées et douze capsules pour soutenir les membres de votre conseil ;
- Energycycle : Taux de participation à la collecte du bac brun pour l'année 2025 ;
- MRC Mékinac : Affirmez votre engagement pour l'habitation à Mékinac ;
- Chambre de commerce de Mékinac : Invitation au programme Visées jeudi 18 décembre à 13 h 00.

RÉSOLUTIONS DU 14 JANVIER 2026 – SÉANCES EXTRAORDINAIRES

- ◆ Présentation des prévisions budgétaires 2026 et du Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.
- ◆ Adoption des prévisions budgétaires 2026.
- ◆ Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.
- ◆ Adoption du projet de règlement 2026-348 visant à fixer le taux de taxes pour l'exercice financier 2026 et les conditions de perception.

RÉSOLUTIONS DU 19 JANVIER 2026 – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

- ◆ Adoption du règlement 2026-348 visant à fixer le taux de taxes pour l'exercice financier 2026 et les conditions de perception.
- ◆ Demande d'autorisation à la CPTAQ visant Solifor Mauricie, société en commandite.

RÉSOLUTIONS DU 9 FÉVRIER 2026 – SÉANCE ORDINAIRE

- ◆ Acceptation du rapport financier 2024 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Saint-Adelphe.
- ◆ Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2026.
- ◆ Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 janvier 2026.
- ◆ Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 janvier 2026.

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS DU 9 FÉVRIER 2026 – SÉANCE ORDINAIRE - SUITE

- ◆ Remboursement dans le cadre du Programme d'accès à la propriété (Règlement 2016-298 - tel que modifié par la résolution 2021-11-197 ayant trait à la durée du programme).
- ◆ Entériner le paiement de la facture de Morency Avocats au montant de 4 536.28\$ incluant les taxes.
- ◆ Acceptation des états financiers 2022 de la Société d'habitation du Québec (SHQ) – déficit d'exploitation.
- ◆ Ratification de l'acceptation de l'offre de services et octroi du mandat aux fins d'acquérir un module de paie et son hébergement de la suite financière Aurora.
- ◆ Renouvellement de la contribution 2026 au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (Réseau Biblio) au montant de 7 083.33 \$ plus les taxes applicables.
- ◆ Paiement du 1^{er} versement de la quote-part de la Régie des Incendies Centre-Mékinac (RICM).
- ◆ Autorisation de lancement de l'appel d'offres sur invitation numéro 2026-001 – Analyse et optimisation du site web.
- ◆ Autorisation à la directrice générale et greffière-trésorière à assister au Congrès de l'ADMQ 2026.
- ◆ Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-349 déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux.
- ◆ Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-350 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.
- ◆ Appui à la mobilisation initiée par le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie visant le maintien de la tarification préférentielle de Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques.
- ◆ Amendement au contrat de travail de l'adjointe à la direction, madame Mélanie Trépanier.
- ◆ Autorisation au chef d'équipe journalier d'apporter des mesures de sécurité pour la rue Cossette.
- ◆ Autorisation au chef d'équipe journalier aux fins d'assurer le transport des tables à pique-nique et mesures de sécurité au Centre multifonctionnel.
- ◆ Acceptation l'offre de services de l'entreprise Conception Perma-Nourricière et autorisation à la directrice générale d'octroyer le mandat relatif à la réalisation du plan d'aménagement « Biodiversité et écologie » au montant de 12 000 \$, plus les taxes applicables.
- ◆ Demande d'autorisation CPTAQ dans le dossier de TES Mauricie H2 inc. - position municipale relativement à l'analyse de conformité au RCI.
- ◆ Ratification pour autoriser l'appel d'offres sur invitation pour le nettoyage et désinfection du réservoir d'eau potable.
- ◆ Acceptation de l'offre de services de la firme Pluritec (volet 1 seulement) relativement au plan de renouvellement des infrastructures ponctuelles en eau.
- ◆ Demande de prêt à titre gracieux de la salle communautaire pour l'organisation d'une soirée dansante pour un projet personnel en lien avec l'école Alternative de Mékinac.
- ◆ Demande de prêt à titre gracieux de la salle communautaire pour tenir une activité de décoration de cupcakes dans le cadre d'un projet scolaire.
- ◆ Demande de prêt à titre gracieux du Centre multifonctionnel par le Festival Country de la Fabrique pour l'édition 2026.
- ◆ Suivi : Comité de développement
- ◆ Suivi : Coop du coin
- ◆ Motion de remerciements pour Martin Brière et Pascal Lavallée d'alimentation BG.

CORRESPONDANCE JANVIER 2026

Lettres du ministre des Transports – Confirmation de l'octroi de deux aides financières maximales de 15 880 \$ chacune dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet Double vocation (années 2023 et 2024 – dossiers LZG22273 et HHT37227).

SÉANCE DU CONSEIL



Lundi le **13 avril 2026** à 19h

Lundi le **11 mai 2026** à 19h

Lundi le **8 juin 2026** à 19h

Les séances ont lieu à la salle Victorine Veillette Trépanier située à l'Hôtel de ville

Les séances sont disponibles sur YouTube . Il vous suffit d'inscrire Municipalité Saint-Adelphé dans la recherche.

PROCHAINES COLLECTES D'AVRIL 2026

Bac de récupération et compostage 2 – 16 et 30

Déchets et compostage 23

PROCHAINES COLLECTES DE MAI 2026

Bac de récupération et compostage 14 et 28

Déchets et compostage 21

Compostage (seul) 7

PROCHAINES COLLECTES DE JUIN 2026

Bac de récupération et compostage 11 et 25

Déchets et compostage 18

Compostage (seul) 4

BIBLIOTHÈQUE



Nouveautés

Ruth Ware : *L'heure tourne*

Michael Connelly : *Sans âme ni conscience*

Preston & Child : *Le désert de la mort*

Patrick Généchal : *Le M club*

Michel Jean : *Kabasa*

Et plusieurs autres!



Nouveautés Ados

Ludmilla Taillanter : *La lagune*

Pascal Ruter : *Dis au revoir à ton poisson rouge*

Nouveautés Jeunes

Mortelle Adèle : *Tomes 3, 4, 5 et 6*

Frigiel et Fluffy : *Tome 7*



Horaire régulier



Mardi 9h à 11h et 14h à 16h

Mercredi 14h à 16h et 18h à 20h

418-322-5736

Un rappel : Si votre livre a un autocollant PEB : vous ne pouvez pas renouveler ce livre ! Il appartient à une autre bibliothèque qui a bien voulu nous le prêter. Remettez-le à temps !

Détail du taux de taxes - comparatif



Taux de taxes à l'évaluation pour 2026 par 100\$ évaluation

	2024	2025	2026	\$	Écart
Valeur imposable	126 270 700 \$	190 338 500 \$	191 633 100 \$		100.68%
Taxes foncières générales	0.5340	0.3292	0.3564	683 071 \$	0.0272
Sureté du Québec	0.0830	0.0558	0.0548	105 058 \$	-0.0010
Régie des Incendies	0.0830	0.0601	0.0596	114 268 \$	-0.0004
Voirie locale	0.3778	0.3337	0.3341	640 225 \$	0.0004
Route Bureau	0.0100	0.0057	0.0056	10 809 \$	-0.0001
TOTAL TAXES GÉNÉRALES	1.094	0.7845	0.8106	1 553 431 \$	
Écart			0.0261		
% augm./dim. taxes générales			3.33%		

Taxes de services pour 2026

	2024	2025	2026	\$	Écart
Aqueduc et Égoûts					
Aqueduc entretien	77.250	80.000	99.00	38 664 \$	19.000
Égoûts entretien	101.380	105.000	108.00	26 747 \$	3.000
Total:	178.630	185.000	207.00	65 411 \$	
Écart		6.370	22.000		
Fosses septiques					
Fosse septique résidence	170.000	157.000	157.00	43 960 \$	0.000
Fosse septique chalet	85.000	109.000	109.00	12 644 \$	0.000
Fosse de rétention				2 268 \$	
Fosse septique - autres				2 913 \$	
Total:	255.000	266.000	266.00	61 785 \$	
Écart		11.000	0.000		
Ordures					
Ordures résidences	152.250	161.000	161.00	100 142 \$	0.000
Ordures divers tarifs				14 950 \$	
Récupération	56.630	36.000	36.00	21 384 \$	0.000
Matières organiques	86.505	87.750	90.00	57 240 \$	2.250
Total:	295.385	284.750	287.00	193 716 \$	
Écart		-10.635	2.250		
Roulottes	120.00	120.00	120.00	1 200 \$	
TOTAL DES TAXES DE SERVICES				322 112 \$	

Évaluation 211 036 \$ en 2025

Évaluation 212 471\$ en 2026

(0.68% augmentation)

Avec services:

Avec services:

Ordures,aqueduc,égoûts: 2 126 \$

Ordures, aqueduc, égoûts : 2 216 \$

Ordures,aqueduc, fosses: 2 178 \$

Ordures, aqueduc, fosses: 2 265 \$

% moyen d'augmentation 2.97%

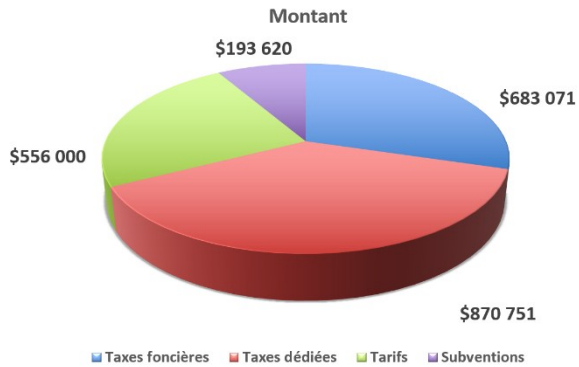


Rappel de versements des taxes

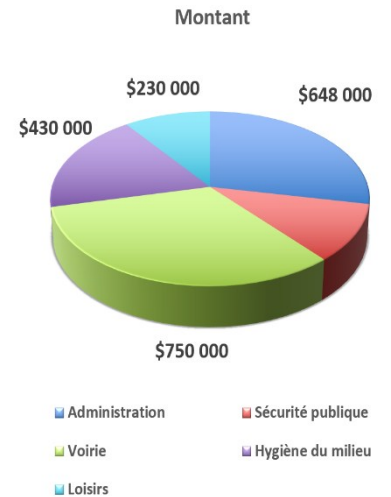
03 mars 2026 :	Versement 1
15 avril 2026 :	Versement 2
15 juin 2026 :	Versement 3
15 septembre 2026 :	Versement 4

Budget 2026

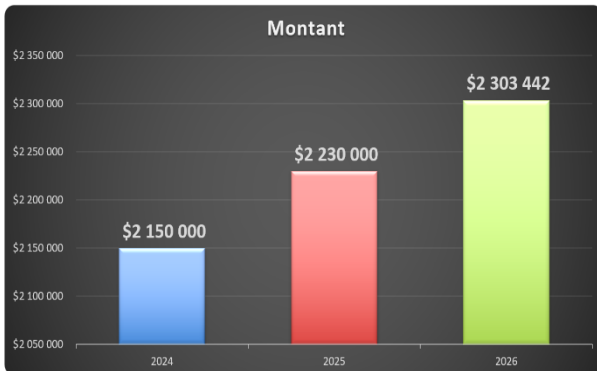
Répartition des revenus 2026



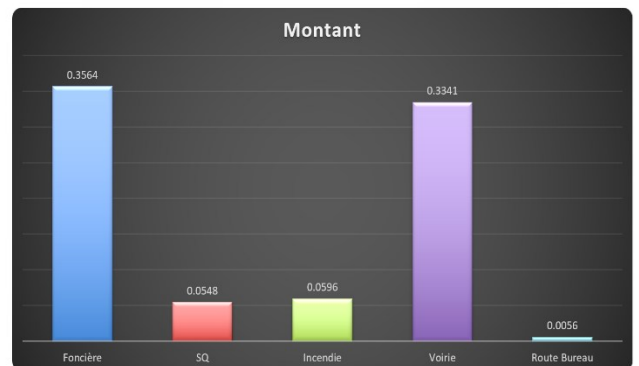
Répartition des dépenses 2026



Évolution du budget global 2024-2025-2026



Composition du taux de taxes foncières 2026 (par 100 \$)



Messages clés à retenir



BUDGET 2026 ÉQUILIBRÉ
ET RESPONSABLE



PRIORITÉ AUX
INFRASTRUCTURES ET AUX
SERVICES ESSENTIELS



PRESSIION FISCALE
MAÎTRISÉE



PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Le Plan triennal d'immobilisations présente les investissements que le conseil municipal prévoit réaliser au cours des trois prochaines années (2026-2027-2028). Dans la mesure du possible, les montants indiqués proviendront majoritairement de subventions provinciales et/ou fédérales; la réalisation de plusieurs projets demeure donc conditionnelle à l'octroi de ces aides financières. Il s'agit d'un document de planification qui sera révisé annuellement.

ANNÉE 2026							
FONCTION	DÉTAIL	COÛT	SUBVENTION	PROGRAMME	SURPLUS ACCUMULÉ / FOND DE ROULEMENT	IMMO BUDGET	IMMO RÉG. EMPRUNT
LOISIRS / CULTURE	Réfection de la caserne Patrick-Douville	100 000 \$	80 000 \$	MCC et/ou PRACIM	20 000 \$		
	Parc Riverain	250 000 \$	230 000 \$	PAFIRSPA - FRR4 - Fondation Postes Canada		20 000 \$	
VOIRIE	Réfection ponctuelle des chemins	125 000 \$				125 000 \$	
	Rapiéçage du rang Sud-Est	30 000 \$	15 000 \$	PAVL – Volet PPA-CE		15 000 \$	
	Ponceaux du rang Sud-Est (MSTA-006 et MSTA-007)	265 000 \$	212 000 \$	PAVL – Volet redressement/sécurisation			53 000 \$
	Ponceau du rang St-Joseph (MSTA-006)	355 000 \$	268 000 \$	PAVL – Volet redressement/sécurisation			87 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	Réfection d'infrastructure de distribution du réseau d'eau potable	100 000 \$	100 000 \$ ⁽¹⁾	TECQ 2024-2028 et/ou PRIMEAU			
	Nettoyage du réservoir d'eau	55 000 \$			55 000 \$		
TOTAL		1 280 000 \$	905 000 \$		75 000 \$	160 000 \$	140 000 \$

(1) Pour le programme de la TECQ 2024-2028 la municipalité doit faire des investissements autonomes totalisant un montant de 120 600 \$ dans ses infrastructures municipales.

ANNÉE 2027							
FONCTION	DÉTAIL	COÛT	SUBVENTION	PROGRAMME	SURPLUS ACCUMULÉ / FOND DE ROULEMENT	IMMO BUDGET	IMMO RÉG. EMPRUNT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Réfection de l'hôtel de ville	100 000 \$	60 000 \$	PRACIM		40 000 \$	
VOIRIE	Réfection ponctuelle des chemins	125 000 \$				125 000 \$	
HYGIÈNE DU MILIEU	Drainage et pavage des rues Antonio-Magnan, Baillargeon et Industrielle	1 200 000 \$	975 000 \$ ⁽²⁾	TECQ 2024-2028			225 000 \$
	Étude, plans et devis pour mise aux normes station de pompage (eaux usées)	65 000 \$	65 000 \$ ⁽²⁾	TECQ 2024-2028 et/ou PRIMEAU			
TOTAL		1 490 000 \$	1 100 000 \$			165 000 \$	225 000 \$

(2) Pour le programme de la TECQ 2024-2028 la municipalité doit faire des investissements autonomes totalisant un montant de 120 600 \$ dans ses infrastructures municipales.

ANNÉE 2028							
FONCTION	DÉTAIL	COÛT	SUBVENTION	PROGRAMME	SURPLUS ACCUMULÉ / FOND DE ROULEMENT	IMMO BUDGET	IMMO RÉG. EMPRUNT
VOIRIE	Réfection ponctuelle des chemins	125 000 \$				125 000 \$	
	Mise aux normes et pavage du rang Saint-Joseph	12 000 000 \$	8 400 000 \$	PAVL – Volet soutien			3 600 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	Travaux de mise aux normes de la station de pompage (eaux usées)	485 000 \$	485 000 \$ ⁽³⁾	TECQ 2024-2028 et/ou PRIMEAU			
TOTAL		12 610 000 \$	8 885 000 \$			125 000 \$	3 600 000 \$

(3) Pour le programme de la TECQ 2024-2028 la municipalité doit faire des investissements autonomes totalisant un montant de 120 600 \$ dans ses infrastructures municipales.



La municipalité possède sa propre page **Facebook!**
La page « Familles de St-Adelphe » est indépendante de la nôtre.



Vous avez des questions d'ordre municipal,
L'endroit le plus sûr pour avoir les bonnes réponses reste la
municipalité!

☎ 418-322-5721 ou ✉ administration.sta@regionmekinac.com



Éclairage de rues

Pour signaler un luminaire qui éclaire de façon intermittente ou n'éclaire tout simplement plus :

☎ 418-322-5721 ou ✉ administration.sta@regionmekinac.com

** Notez que notre entrepreneur en électricité vient les changer lorsqu'il y a plus de cinq
luminaires défectueux **

Messenger

Messenger privé

Les comptes Messenger des employés municipaux sont des comptes privés et ne peuvent être utilisés pour
formuler des demandes, transmettre des documents ou poser des questions d'ordre municipal.

Les messages envoyés sur le Messenger des employés ne seront pas traités.

Messenger municipal

Le compte Messenger de la municipalité sert uniquement aux urgences.



DÉMÉNAGEMENT

Il est important d'aviser la municipalité de tout changement d'adresse postale.

De plus, les propriétaires doivent informer le secrétariat municipal de l'arrivée de nouveaux locataires
ou du départ d'un locataire.

Soit par téléphone au : 418-322-5721 ou par courriel au : administration.sta@regionmekinac.com



La Bonne Soupe du Cœur

« La Bonne Soupe du Cœur »
sera servie à la salle communautaire.

Au 150, rue Baillargeon à Saint-Adelphe

* Jedi, le 19 mars de 11h30 à 13h00 *

Tous les paroissiens sont invités! Venez vous
attabler, jaser et partager une soupe maison
ainsi que quelques à-côtés gratuitement.
Amenez vos voisins et amis qui pourraient en
profiter! Pas besoin de réserver.

*Apportez votre bonne humeur
et un contenant pour en rapporter et partager,
s'il en reste!*



Retour sur la parade de Noël 2025

Le samedi 13 décembre dernier, la magie de Noël s'est invitée dans les rues de
la Municipalité de Saint-Adelphe à l'occasion de la traditionnelle parade du
centre des Loisirs.

Environ une quinzaine de chars allégoriques ont défilé à travers la
municipalité, au grand plaisir des petits et des grands. Cet événement festif a
été rendu possible grâce à l'implication exceptionnelle de nombreux bénévoles
qui ont participé au montage des chars, à la conduite des véhicules, au service
de chocolat chaud et à plusieurs autres tâches essentielles au bon déroulement
de la journée. La température était idéale, ajoutant une touche parfaite à cette
belle réussite collective.

Un immense merci au centre des Loisirs ainsi qu'à toutes les personnes
impliquées de près ou de loin. Votre engagement fait toute la différence et
contribue à faire rayonner l'esprit des Fêtes dans notre communauté.